

# MOTION ACTION

## VOTÉE PAR LE CONGRÈS ACADÉMIQUE DE CRÉTEIL

13-14-15 mars 2007

Dans la suite des mobilisations qui depuis le mois de septembre, ont rassemblé dans l'unité la majorité des personnels, l'action du SNES doit se concentrer sur

- l'abrogation du décret de Robien de réécriture des statuts de 1950, qui dégrade nos conditions d'exercice et alourdit notre charge de travail ;
- l'exigence de négociations pour que soit enfin prise en compte l'évolution de nos métiers ;
- le refus des suppressions de postes dont plus de la moitié sont une application directe du décret de Robien ;
- la revendication de l'ouverture de classes et la baisse des effectifs.

### La grève et manifestation du 20 mars

sera une nouvelle étape de cette lutte en direction du ministre et des candidats à l'élection présidentielle dont aucun ne s'est encore prononcé pour l'abrogation du décret.

- On ne peut déconnecter ces questions des grands enjeux pour le système éducatif :
- la précarité grandissante des non-titulaires : les contractuels licenciés massivement, puis embauchés comme vacataires parfois pour quelques heures seulement, l'administration évitant par tous les moyens de les contractualiser lorsque le besoin de suppléance perdure ;
- l'éducation prioritaire et des EP1. Il est nécessaire de contrebalancer le bilan très positif qu'en fait le Recteur, à tel point qu'il aurait décidé que les EP2 vont tous, entre juin et septembre, signer également un contrat de réussite avec pour objectif d'organiser les enseignements en fonction de l'établissement. La période retenue montre que cette fois encore tout sera fait en dehors des enseignants. L'exemple choisi par le Recteur considérant que dans certains établissements le soutien doit remplacer le latin, confirme toute notre analyse de ce dispositif qui laisse encore plus d'autonomie aux établissements et étend voire généralise l'école du tri social. De la même manière nous condamnons l'ouverture, à la prochaine rentrée de lycées « ambition réussite » tant qu'un bilan contradictoire des EP1 n'a pas été fait.
- les problèmes de violence dans les établissements, conséquences des violences sociales et institutionnelles subies par nos élèves, dont sont victimes à la fois les personnels et les élèves, exigent plus que jamais l'augmentation significative du nombre de personnels d'éducation en nombre suffisant, d'équipe vie scolaire stable, et le remplacement des CPE par des CPE. Il faut rétablir le statut d'étudiant-surveillant, et abandonner le recrutement de personnels de plus en plus précaire (assistant d'éducation, CAE-Emploi Vie Scolaire).
- les menaces d'externalisations des missions des COPsy se font de plus en plus pressantes, les remplacements n'étant pratiquement plus assurés et une partie de leur fonction transférée sur les enseignants qui en 3ème et en 1ère doivent avoir un entretien avec chaque famille.
- l'administration rectorale s'efforce en permanence de remettre en cause le paritarisme en tentant de transformer les CTP, CDEN et jusqu'aux CAPA en chambres d'enregistrement où rien ne peut être modifié .

**Le congrès appelle les personnels à assurer le succès de la grève mardi 20 mars à l'appel du SNES, SNEP, SNUEP, SNETAA, CNGA, CGT et de manifester derrière leurs banderoles d'établissement et à s'adresser à cette occasion à la population.**

Depuis plusieurs semaines, les actions se multiplient dans les établissements : report ou annulations de bac blanc, des conseils de classe muets ; rétention de note ; refus de toutes les tâches non-statutaires ; manifestations de villes ; occupations nocturnes ; journées de la bivalence ; grèves... Le SNES les coordonnera, afin de leur donner un caractère collectif. Il réunira rapidement et régulièrement les S1, définira un calendrier académique de ces actions, et s'en fera le plus large écho.

Mais, sans que soit exclu aucun des moyens d'action choisis dans les établissements, un nouveau pas doit être franchi dans la lutte que les personnels ont majoritairement engagée contre la politique de Robien.

**Nous appelons les collègues à se réunir en assemblée générale unitaire dans chaque établissement dès le 21 mars au matin, pour faire le bilan de la journée de mobilisation du 20 mars, décider des actions dans le cadre de ce calendrier et mettre en débat la reconduction de la grève avec manifestation nationale, en sachant qu'aujourd'hui une grève de la Fonction Publique est en discussion pour le 29 mars.**

Une assemblée des S1 aura lieu dans chaque département  
la semaine prochaine.